219717 - Comment juger l’écriture du mot Allah sur un gâteau ou un morceau de chocolat

question

En explorant l’application Instagram, j’ai découvert subitement une page consacrée à la vente de fleurs et de chocolat. On y a imprimé des expressions comme *maa chaa Allah* et *al-hamdoullah* sur du chocolat. Quand j’ai désapprouvé respectueusement cette pratique qui est une banalisation du mot de Majesté dans la mesure où l’objet fini par être consommé, la propriétaire de la pâtisserie m’a dit que je devais lui apporter une fatawa au lieu de prononcer un jugement personnel.

Je vous soumets la question pour que vous vous en occupiez bien qu’il me soit inconcevable qu’un musulman raisonnable puisse accepter ladite pratique.

la réponse favorite

Louange à Allah.

J’ai soumis la question à notre cheikh, Abdourrahman al-Baraak (puisse Allah le Très-haut le protéger) Voici ce qu’il a dit : « écrire le nom d’Allah sur une denrée alimentaire est une sorte de banalisation entreprise pour verser dans le luxe et l’extravagance, contraires au respect dû au nom d’Allah le Très-haut. Il en est de même du découpage des gâteaux pour les manger.

Allah le sait mieux.